

**L'EXPERIENCE FRATERNELLE AU QUOTIDIEN
EN VILLAGES D'ENFANTS SOS
ANALYSE DU DISCOURS DES ENFANTS
2006**

AUDE POITTEVIN

CERLIS – PARIS DESCARTES

Par Nadège Séverac, sociologue chargée d'études à l'Oned

**Objet de recherche et méthodologie :
l'enfant dans sa fratrie, un producteur actif du social**

L'étude d'Aude Poittevin¹ se donne pour objet d'appréhender « l'entre-enfants » dans un cadre de socialisation spécifique : ce cadre est celui du placement ensemble des enfants d'une même fratrie, avec au moins une autre fratrie², auprès d'une mère SOS, au sein d'une « maison familiale ». Il s'agit de voir comment les enfants vivent, conçoivent et redéfinissent leurs liens de germanité³ et/ou fraternité⁴ lorsqu'ils partagent au jour le jour le même toit. Considérant ces enfants comme des « producteurs actifs du social et de leur propre socialisation », l'auteure a interrogé 23 enfants de 7 à 17 ans répartis dans 12 maisons SOS situées dans 3 Villages d'Enfants. Les résultats sont présentés dans un rapport de 92 pages, subdivisé en quatre parties : « Portrait du frère, de la sœur idéal-e », « Qu'est-ce qu'être frère ou sœur ? », « Les liens entre germains », « L'entre-enfants dans les maisons SOS », reprises à la fin sous la forme d'une synthèse.

¹ Pour des informations relatives au projet et à l'organisation de l'association, cf. www.sosve.org. Le site donne également accès intégral au rapport de recherche, ainsi qu'au *cahier SOS n° 1*, pour une synthèse d'une page.

² Cette situation (à savoir la réunion de deux fratries dans un même pavillon, pour un total de cinq enfants en moyenne) est celle que l'auteure a rencontrée le plus communément dans son étude.

³ La germanité désigne la fraternité dans sa dimension biologique, lorsque frères et sœurs sont unis par un lien de consanguinité par au moins un parent en commun.

⁴ La fraternité renvoie au sentiment fraternel éprouvé subjectivement pour une personne avec qui un lien existe, et qui est « élue » comme frère ou sœur.

SOS Villages d'enfants, un lieu où rester et devenir frère...

Avant de se lancer dans une synthèse des résultats, on relèvera d'emblée deux aspects constitutifs de l'intérêt de cette recherche : le premier est de donner à entendre la parole d'usagers d'un dispositif de protection de l'enfance, ce qui demeure peu courant, *a fortiori* lorsque ces usagers sont des enfants. L'autre est d'avoir pris pleinement au sérieux la double acception du terme de fraternité : le frère est aussi bien celui qui est censé être proche parce qu'issu du même sang, que celui qui est élu comme proche et avec qui un lien fort est éprouvé. Or, si l'association SOS Villages d'Enfants s'est créée avec le projet d'offrir la possibilité à des enfants d'une même fratrie d'être placés ensemble, en regroupant des fratries étrangères entre elles au sein d'un même pavillon, elle joue bien ces deux définitions de la fraternité. Le travail d'Aude Poittevin met en lumière l'« effet » de cette configuration spécifique, créée par l'institution : la co-habitation au sein d'une même maison SOS constitue, dit-elle, « une matrice de liens », qui permet non seulement le maintien des liens existant entre frères et sœurs unis par la germanité, mais aussi la création d'autres liens, fraternels, avec un ou des membres de l'autre fratrie hébergée dans le même pavillon. Elle montre selon quels processus et avec quels résultats dans le vécu des enfants.

La fraternité, du point de vue des enfants :

1) convergence et permanence

Lorsque l'on demande aux enfants interrogés de définir la fraternité, les caractéristiques qu'ils énoncent, et qui renvoient à des relations très concrètes, permettent de comprendre selon quelles logiques la fraternité de sang peut s'étendre à une fraternité de cœur (de type électif). Pour les enfants interrogés, fraternité est d'abord synonyme de germanité, et consiste à avoir des parents en commun, voire une ressemblance physique ou de comportement, parce que cela constitue, selon la formule de l'auteure, « un **point de convergence** fraternelle sur laquelle les enfants peuvent s'appuyer pour définir leur propre lien ». En sus de cette communauté d'attaches et de traits, la fraternité se fonde également sur des **moments partagés au long cours** : repas et activités ludiques notamment, moments qui supposent bien entendu inévitablement leur lot de disputes mais qui construisent aussi le sentiment d'être frère ou sœur.

Le fait que le placement SOS permette de conserver ces deux dimensions est ce qui le rend particulièrement pertinent aux yeux des enfants qui parlent de l'importance de pouvoir continuer à « *tout partager* », « *de ne pas être séparé* », et de conserver une « *situation normale* ». La **préservation (relative) de leur monde familial, dont on entend le caractère décisif sur un plan affectif, aussi bien que social, se distingue ainsi comme élément fondateur de leur sécurité**. En effet, dans ce monde, les autres, frère(s), sœur(s) sont « *là pour soi* », permettent de se sentir « *proche* » et donc « *un petit peu plus mieux* », « *protégé* », disent les petits, tandis que les plus grands évoquent « *complicité, conseils, attention* ». Avec leurs mots, les enfants soulignent que c'est la **permanence de ce lien de proximité** - que garantit normalement la germanité - qui permet de **compter sur l'autre**, et donc aussi de **compter pour l'autre**, et au final de se sentir mieux.

2) La maison SOS, une matrice productrice de familiarité et de fraternité

En situation de co-résidence à long terme (cinq ans, en moyenne au moment de l'enquête⁵), les enfants retrouvent, dans leurs relations avec ces inconnus que sont dans les débuts les membres de l'autre fratrie, ces deux dimensions constitutives de la germanité que sont la permanence et la convergence. Vivre au sein d'une maison commune suppose en effet une convergence entre l'ensemble des résidents, et ce tant à travers la mise au point de règles communes, qu'au gré de l'approfondissement de la connaissance et de la compréhension que chacun a des autres (y compris dans leurs aspects changeants, car les enfants constatent eux-mêmes qu'ils grandissent et qu'ils évoluent), qu'au fil de toute une expérience de vie partagée au quotidien. Les fratries co-résidentes se retrouvent donc de fait en situation de germanité, c'est-à-dire à partager et porter un monde commun au jour le jour, monde familial, « déjà donné », sécurisant dans la mesure où ils y sont connus et reconnus davantage qu'à l'extérieur de la maison.

⁵ Durée dans la plupart des cas destinée à être prolongée, attendu que l'institution vise un accueil à long terme.

3) Les mots de la parenté pour se dire et dire ses liens

Ces liens privilégiés avec les co-résidents, les enfants les disent en empruntant souvent au registre de la parenté, ce qui permet, selon l'auteure « d'appréhender finement les manières dont un enfant se sent lié : car en se disant frère ou sœur de, et ce qu'un lien de germanité existe ou non, l'enfant fait plus qu'exprimer une position statutaire, il explicite ses affinités, ses liens de manière nuancée. Ce faisant, l'enfant se dit lui-même, prend place dans cette relation ». Ainsi la fratrie co-résidente est dans la plupart des cas désignée sur le mode de l'analogie avec la fraternité⁶ : « comme un frère/une sœur », ou « frère/sœur SOS », ou « frère/sœur » avec des guillemets, ou encore « cousin ». La préoccupation des enfants est d'exprimer l'importance du lien vécu en empruntant à la force du registre familial, sans pour autant qu'il puisse y avoir de confusion avec les proches consanguins ; ainsi, par exemple, un petit garçon pourra-t-il désigner une co-résidente plus âgée que lui comme « sœur » d'autant plus facilement qu'elle est plus âgée que lui et qu'il n'a qu'une sœur germaine plus petite, tandis que cette fille plus âgée désignera ce petit garçon comme « cousin », ayant elle-même des petits frères germains.

La maison SOS : l'espace d'expression d'une fraternité à géométrie variable

Trois manières de « faire frère » : le grand frère, le compère, le confident

La maison SOS constitue donc selon les termes de l'auteure « un vivier de relations au sein duquel les enfants peuvent se choisir des proches avec lesquels affirmer des liens privilégiés ». L'un des autres apports de cette recherche est de montrer comment ces liens peuvent faire l'objet de déclinaisons multiples en fonction des protagonistes impliqués dans une situation, des temps de chacun (âge, événement) et aussi de la durée de la cohabitation. L'auteure parle de manière de « faire frère ou sœur » dont les enfants jouent, en fonction de leurs ressources et de la situation, pour se positionner face aux demandes familiales et aux exigences des pairs.

Elle identifie trois grands registres : celui de « **grand frère, grande sœur** », registre de responsabilité, qui se traduit par un devoir d'exemplarité de l'aîné, parfois d'initiation (par l'accès des petits à un monde de sociabilité de grands), de transmission, et de protection. Mais il est aussi question pour l'aîné d'autorité et de contrôle vis-à-vis des cadets, jusqu'à se mettre en position de suppléance parentale en incarnant le « chef de fratrie » ; cette responsabilisation des plus grands peut d'ailleurs être vécue comme pesante pour eux, et éprouvée comme contraignante et restrictive par les petits. L'auteure note que ce type de relations entre germains sert de référence, les mêmes exigences s'appliquant aux co-résidents : on pourra donc attendre d'un grand qu'il « s'occupe » des plus petits comme il le fait avec ses cadets ou un petit pourra attendre la protection d'un grand, quand bien même ils n'ont pas de lien de germanité. Deuxième registre, celui de « **compère** », registre de faire-ensemble et donc plutôt de complicité, de convergence d'intérêts et de réciprocité ; ce registre est plus fréquent entre enfants proches en âge, mais certains aînés peuvent se mettre en posture de compère avec un plus jeune, ce qui implique qu'il s'adapte à sa demande ludique. Enfin le registre de la « **confiance** », qui est un registre de dire-ensemble (consistant notamment en remémoration, et en partage rétrospectif de moments qui n'ont pas été passés ensemble) et qui permet de créer une entité fraternelle forte, particulièrement importante lorsque les enfants sont confrontés à des perturbations familiales.

La maison SOS, espace imposé, espace de possibles

L'auteure conclut sur le fait que la maison SOS, bien qu'étant un espace restreint et imposé par les adultes, est un « creuset de proximités affinitaires permettant le maintien des liens de germanité et l'avènement de liens fraternels ». Cet espace est donc bien aussi un espace de possibles pour les enfants qui peuvent ainsi être de véritables acteurs de leur socialisation en faisant des expériences, *via* un groupe de pairs dense et proche, qui dessinent les contours de nouveaux rôles sociaux. Le dernier mot de l'auteure renvoie à Simmel, à qui elle reprend l'idée du « supplément », ici sous la forme du groupe de pairs, comme cercle qui permet à l'individualité de s'exprimer et d'être reconnue comme « particulière et originale ».

⁶ Et inversement, lorsque les membres de la fratrie co-résidente sont désignés comme « personnes » ou « copains », c'est précisément pour marquer une distance avec ceux qui sont perçus comme des importuns.

Discussion

Les mots des enfants et les analyses d'Aude Poittevin permettent une mise en lumière extrêmement instructive du « fraternel ». Cette recherche permet de comprendre en quoi le fait d'être frère ou sœur correspond à des modalités spécifiques de construction de l'identité. En effet, la notion de convergence, mobilisée par l'auteure, suggère que dans une configuration fraternelle, l'identité se construirait dans une forme de triangulation autre que l'habituelle « enfant/mère/père », où les parents seraient cette fois « pivot » entre l'enfant et sa fratrie. « **Pivot** » parce que tout y renvoie : être frère ou sœur, c'est d'abord (selon les enfants) avoir des parents, des affects, des traits, une histoire en commun. **Cela signifie que ce sont des dimensions partagées collectivement qui trament l'identité singulière de chacun.** On est donc en quelque sorte en présence d' « **identités liées** » au sens où se construire comme frère ou sœur signifie se construire en réseau, par emprunt à un « pot commun » présent à la conscience et dans les affects des membres de la fratrie. Mais le « pivot » est aussi « **point d'appui** », selon l'expression d'Aude Poittevin, qui rend compte de relations entre enfants émancipées du regard des adultes. La dimension commune en jeu ici n'est pas spécifique à la fratrie, puisqu'il s'agit du partage de l'intimité familiale et de ce que cela rend possible. Des travaux ont en effet montré, s'agissant du couple, que ce type de contexte permet une « **pratique intensive de l'autre** » associée à des sentiments de **fiabilité** (en l'autre) et de **reconnaissance** (de soi) qui contribuent à donner aux adultes, *a fortiori* aux enfants, une « **bonne assise** » **identitaire**, un sentiment de sécurisation, de consistance (« *ça fait se sentir mieux* » disent les enfants).

Montrer que le fait d'être frère ou sœur définit une modalité spécifique de construction de l'identité, associée à une pratique fortement sécurisante, apporte de l'eau au moulin de l'association SOS Villages d'enfant qui plaide « Pour que frères et sœurs partagent la même enfance ». On comprend en effet d'autant mieux que le maintien de la fratrie puisse être nécessaire (sous peine d'un sentiment de perte identitaire) ainsi que son rôle protecteur dans cette situation de déstabilisation radicale qu'est le placement. On comprend également que l'association développe un projet de recherche visant l'élaboration d'un « référentiel fratrie », qui doit permettre de définir des indications et contre-indications au placement conjoint⁷. Car si les relations fraternelles ont le caractère particulièrement significatif que la recherche met en évidence, ce peut être de manière positive ou négative ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le lien fraternel constitue toujours, pour les professionnels de l'association, une base de travail⁸.

Mais le fraternel ne se réduit pas à la fratrie et au terme de la recherche, on a l'impression d'un changement de perspective sur l'association SOS Villages d'Enfants : l'éclairage de l'auteure nous montre en effet une facette de l'association sur laquelle elle communique moins. Au-delà de la fratrie, le climat de SOS Villages d'enfants, tel qu'il transparaît, donne le sentiment d'une attention et donc d'une organisation favorisant des petites configurations d'enfants liés (germains ou non). La focale n'est plus celle dont on a l'habitude, « adultocentrée », mais bien « enfantocentrée ». Non seulement on entend bien, dans les mots des enfants, en quoi ces liens forts qu'ils racontent peuvent constituer une ressource effective contre l'isolement, d'éventuels sentiments d'abandon, c'est-à-dire en quoi la personne de l'autre peut être une richesse. Mais également en quoi la multiplicité de ces autres, est aussi un enrichissement des positions, des pratiques et au final, des compétences des enfants.

Cette petite « société d'enfants » n'est certes pas idéale, car les enfants font également état de relations insatisfaisantes, associées à une distance agie ou ressentie, par manque d'affinités, rejet par l'autre, ou protection face à lui. Mais elle a pour vertu de suggérer un autre point de vue sur la prise en charge collective qui suscite toujours la crainte (légitime) d'un épanouissement insuffisant de l'individualité⁹ : l'individu trouverait en collectivité (*a fortiori* en fratrie) peu d'occasions de bénéficier d'attentions personnalisantes, risquant dès lors de se perdre ou d'étouffer. A cela, la maison SOS, en conjuguant un double aspect familial et familial (puisque'il s'agit d'un « chez soi ») dans un petit collectif dont la stabilité est relativement garantie, offre un contexte à la fois de proximité et d'ouverture, où l'individualité peut s'appuyer sur certaines figures choisies pour s'exercer et se déployer. Les enfants le sont donc bien, « individualisés », non seulement dans leurs rapports avec l'adulte mais aussi dans leurs rapports avec les autres enfants. De ce point de vue là, l'étude met en exergue une piste éminemment intéressante qui est le **potentiel en termes d'autonomie que recèlent certaines relations entre enfants, à même de s'offrir entre eux reconnaissance et soutien, sans que tout ne doive provenir de l'adulte.** Celui-ci serait ainsi non plus seulement pivot, mais aussi point d'appui à l'émancipation enfantine...

⁷ Cf. http://www.oned.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=152:appel-doffres-2008&catid=70:recherches-financees-oned&Itemid=30.

⁸ Cf. fiche signalétique n° 26.

⁹ R. Scelles, C. Dayan & I. Picon, 2006, *Accueil des fratries, analyse de l'expérience des professionnels travaillant dans le cadre de l'association SOS Villages d'enfants*, Rapport de recherche pour l'Association SOS Villages d'Enfants.